



# Bulletin des déchets

Publication décembre 2025

Chères habitantes, chers habitants,

Dans le canton de Genève, plus de la moitié du contenu des sacs poubelles pourraient encore être recyclés.

Trier davantage serait une économie pour les ménages et la commune, mais surtout un progrès pour notre environnement. Car fabriquer des biens de consommation n'est pas neutre pour notre planète. C'est pourquoi il est important de continuer à bien trier, et le faire autant que possible.

Tout en gardant en tête que le meilleur des déchets est celui qu'on ne produit pas...

Bonne lecture,

Ricardo Muñoz, maire

Report in



English



## État des lieux 2024

### Évolution du poids en kg des déchets urbains (DU) annuels produits par habitant·e

	2020 1'677 hab.	2021 1'718 hab.	2022 1'748 hab.	2023 1'683 hab.	2024 1'675 hab.
 Déchets urbains incinérés (DUI)	191	173	161	188	186
 Déchets de jardin	196	201	186	164	209
 Déchets de cuisine	23	19	18	21	20
 Verre	32	35	32	33	31
 Papier	37	35	33	30	34
Autres (PET, alu/fer blanc, capsules café, piles, textiles)	11	9	9	9	8
<b>Total déchets urbains/habitant·e (kg)</b>	<b>499</b>	<b>475</b>	<b>440</b>	<b>445</b>	<b>488</b>

Source : Service de géologie, sols et déchets (GESDEC) et RETRIPA, 2025



#### Définition

**Déchets urbains (DU) :** sont l'ensemble des ordures produites par les ménages incluant les encombrants, les déchets recyclés ainsi que les déchets incinérés (DUI)

Source : Plan cantonal de gestion des déchets 2020-25, p.28, GESDEC

#### Nos sacs noirs sont encore trop lourds !

A Collex-Bossy, avec une moyenne de 186 kg par habitants, nous sommes encore très loin des 160 kg par habitants que pourra supporter l'usine d'incinération Chenevriers IV une fois achevée, à l'horizon 2029.

### Évolution du taux de recyclage annuel (%)

#### Taux de recyclage

Source: Service de géologie, sols et déchets (GESDEC), 2025

	2020	2021	2022	2023	2024
	61.8	63.6	63.3	58.2	62.2

Si Collex-Bossy peut se targuer d'avoir un taux de recyclage supérieur au 45,8% de moyenne cantonale, c'est notamment parce que nous produisons un volume de déchets de jardin, considéré comme recyclable, parmi les plus hauts du canton. La commune va enquêter afin de comprendre d'où provient cette forte hausse et s'assurer que les professionnels ne viennent pas jeter leur déchet vert dans nos roulons.

#### Définition

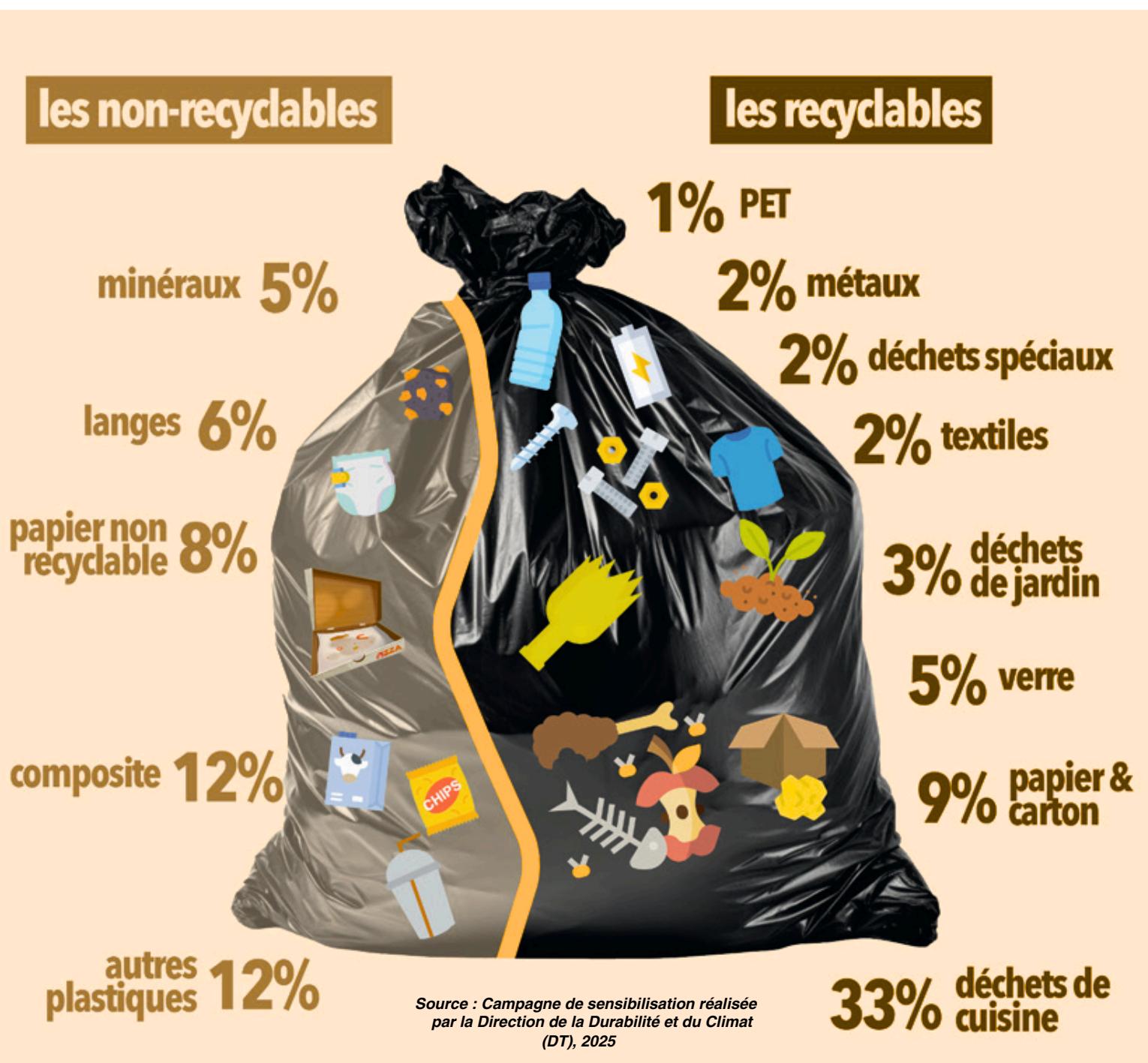
**Taux de recyclage :** se calcule en additionnant les déchets recyclables collectés et en divisant par le total de déchets urbains (DU)

Source : Plan cantonal de gestion des déchets 2020-25, p.30, GESDEC



## Des ressource utiles comme :

- **Ge-reutilise.ch** : liste de magasins qui vendent du seconde main ou proposent la location d'objets
- **Ge-repare.ch** : liste d'adresses où faire réparer ses objets
- **Repair-cafe.ch** : liste des ateliers de réparation de la Fédération romande des consommateurs
- **Energie-environnement.ch** : conseils pour l'utilisation des appareils électriques
- **Pumpipumpe.ch** : pour prêter et emprunter facilement des objets entre voisins
- **Manivelle.ch** : pour emprunter des objets plutôt que de les acheter
- **Labelinfo.ch** : pour se repérer dans le monde des labels
- **Trionsmieux.ge.ch** : pour tout savoir sur le tri des déchets à Genève





## Quelques suggestions pour produire moins de déchets

Préférons les achats en vrac au marché ou au magasin. Le site zerowasteswitzerland liste des adresses de magasins en vrac.

Utilisons des sacs réutilisables lors de nos achats.

Refusons les objets jetables dans les cafés, bars et restaurants (pailles, touillettes, etc.)

Prenons nos contenants personnels pour nos cafés et repas à l'emporter.

Pour le chat, optons pour la litière végétale, qui ne produit pas de mâchefers (contrairement à la litière minérale = 10 % des mâchefers).

Méfions-nous de contenants dits «compostables» (par exemple le bambou, le maïs, etc.) ils contiennent souvent du plastique, sauf s'ils ont la mention «OK Compost»\*\*.

Refusons la publicité et les publications gratuites dans notre boîte aux lettres.

Espace de récupération des Chânaux  
Chemin des Chânaux, 1293 Bellevue

Saison de mars à octobre

Lundi : fermé / Mardi au vendredi : de 15h à 19h

Samedi, dimanche et jours fériés officiels : de 10h à 17h

Saison de mars à octobre

Lundi : fermé / Mardi au vendredi : de 15h à 19h

Samedi, dimanche et jours fériés officiels : de 10h à 17h